

APPEL A PROJETS Fondation ARC

AIDES INDIVIDUELLES JEUNES CHERCHEURS 2018

Médecins, Pharmaciens : destination recherche en oncologie

Master, Doctorat et Mobilité Internationale

Site de soumission : <http://gap.recherche-cancer.net>

Contact : ai@fondation-arc.org

Session de printemps 2018 (Master - Doctorat - Mobilité internationale)

Date limite de saisie en ligne : **Mercredi 14 février 2018 avant midi**

Session d'Automne 2018 (Mobilité internationale)

Date limite de saisie en ligne : **Judi 13 septembre 2018 avant midi**

1. Contexte et objectifs

Chaque année, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en oncologie la Fondation ARC soutient des projets de recherche ambitieux et originaux dans le cadre de ses appels à projets « Aides Individuelles jeunes chercheurs ».

Depuis 2017, la Fondation poursuit son action d'accompagnement des jeunes médecins, pharmaciens ou vétérinaires souhaitant se former à la recherche, en lançant le présent appel à projets Aides Individuelles Jeunes Chercheurs « Médecins, Pharmaciens : destination recherche en oncologie ». Cet appel à projets a pour objectif d'encourager des parcours professionnels d'excellence et de sensibiliser les futurs cliniciens à la recherche, notamment translationnelle, en leur donnant les moyens de se former dans les meilleurs laboratoires de recherche en oncologie en France ou à l'étranger.

La Fondation ARC leur offre un soutien adapté à différents niveaux de leur cursus hospitalo-universitaire : Master recherche, Thèse de science et mobilité internationale.

Les financements attribués couvrent le salaire des lauréats pour la réalisation de leur projet de recherche en oncologie lors de la préparation d'un master recherche 2^{ème} année ou d'un doctorat d'université français (PhD).

Le Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale permet aux lauréats de bénéficier d'une aide financière pour leur formation par la recherche dans un laboratoire d'excellence à l'international.

Les candidats devront justifier de leur parcours médical et scientifique, de leurs motivations et faire apparaître clairement leur projet de carrière.

Les projets de recherche présentés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Les projets de chimie (synthèse, pharmacochimie, etc.) seront pris en considération à condition qu'ils soient fondés sur des concepts biologiques originaux et qu'ils conduisent à de nouveaux outils pharmacologiques et/ou à de nouveaux candidats médicaments. Les projets impliquant des approches de mathématiques, de physique ou d'informatique

devront avoir pour objectif la résolution de problèmes en cancérologie et cet objectif devra être clairement exposé et dûment documenté.

Le jeune chercheur et sa structure de recherche doivent se conformer au règlement éthique en vigueur.

Les candidats justifiant d'un profil médical déposant une demande pour une 4^{ème} année de thèse ou un Post-doctorat en France sont invités à déposer leur demande dans le cadre des appels à projets Aides Individuelles « post-doctorats en France » et « Doctorants en 4^{ème} année de thèse ».

2. Soutiens proposés par la Fondation ARC

Aide en 2^{ème} année de master recherche (M2R)

Cette aide individuelle est destinée à soutenir la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation du diplôme de Master Recherche 2^{ème} année.

Critères de recevabilité

- Profil requis : Interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie ; étudiant en double cursus MD-PhD ou PD-PhD ; vétérinaire.
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités peuvent également inclure des vacances pour du monitorat ou du conseil.

Modalités de financement

- Durée de financement : 12 mois
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : Université d'inscription ou de rattachement située en France.
- Prise d'effet du financement 2018 : entre le 1^{er} septembre 2018 et le 1^{er} janvier 2019.
- Montant du financement : environ 32 000 € annuel versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail et correspondant à l'allocation de recherche du Ministère au 1^{er} septembre 2016 (salaire brut mensuel de 1 768 €).

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évalué en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre d'un master recherche).

Aides doctorales (MD-DOC)

Ces aides individuelles sont destinées à soutenir la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre de la préparation d'un doctorat d'université (PhD).

Critères de recevabilité

- Profil requis : Interne ou ancien interne en médecine ou en pharmacie ; étudiant en double cursus MD-PhD ou PD-PhD ; vétérinaire.
- Etre titulaire d'un Master Recherche à la date du début de financement.
- Inscription dans une université française en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de thèse.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger.
- Le candidat s'engage à se consacrer pleinement à son projet de recherche pendant la durée du financement de la Fondation ARC. Le décret du 23 avril 2009 relatif au contrat doctoral prévoit toutefois, avec l'accord de l'organisme employeur, que les activités confiées au doctorant contractuel peuvent également inclure des vacances pour du monitorat ou du conseil.

Modalités de financement

- Durée de financement :
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 1^{ère} année de thèse : 24 mois (la troisième année sera attribuée après évaluation intermédiaire favorable du projet¹).
 - Pour les étudiants demandant un soutien à partir de la 2^{ème} année de thèse : 24 mois.
 - Pour les étudiants demandant un soutien en 3^{ème} année de thèse : 12 mois
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur : université d'inscription ou de rattachement située en France.
- Prise d'effet du financement 2018 : entre le 1^{er} septembre 2018 et le 1^{er} mars 2019.
- Montant du financement : environ 45 000 € annuel versé à l'organisme employeur comprenant le salaire brut et les cotisations patronales selon la grille de l'organisme gestionnaire qui établit le contrat de travail (salaire brut mensuel aux alentours de 2 400 €).

Critères de sélection

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évalué en fonction du profil), plan de carrière, motivation.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre d'un doctorat de sciences).

Pour les demandes de 3^{ème} année de thèse, joindre le rapport du comité de suivi de thèse s'il est disponible sous forme d'ANNEXE après validation du dossier de candidature.

NB : Les demandes de 4^{ème} année de thèse doivent être déposées dans le cadre de l'appel à projets Aides Individuelles « Doctorants en 4^{ème} année de thèse ».

¹ Les modalités de l'évaluation intermédiaire seront communiquées aux candidats concernés

Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale

Ce prix constitue une aide à la mobilité permettant aux lauréats de bénéficier d'une formation complémentaire par la recherche dans un laboratoire d'excellence à l'international.

Critères de recevabilité

- Profil requis : Candidats titulaires d'une thèse d'exercice (médecine ou pharmacie ou vétérinaire) ou internes en médecine ou en pharmacie.
- Laboratoire d'origine situé en France.
- Laboratoire d'accueil situé à l'étranger.
- Les demandes pour des soutiens en Master Recherche ou un doctorat à l'étranger ne sont pas éligibles et doivent être déposées dans le cadre des appels à projets M2R et MD-DOC.
- Cette mobilité doit impérativement s'accompagner d'un projet de retour en France pour poursuivre une carrière incluant une activité de recherche en oncologie.
- Un plan de financement de la mobilité sera joint en annexe du dossier (1 page maximum) après validation.

Modalités de financement

- Durée de la mobilité : 6, 9 ou 12 mois.
- Indemnité forfaitaire versée par la Fondation ARC en une seule fois en début de séjour.
- Prise d'effet pour la session de printemps 2018 : entre le 1er septembre 2018 et le 1er mars 2019.
- Prise d'effet pour la session d'automne 2018 : entre le 1er mars 2019 et le 1er octobre 2019.
- La date de début de financement doit correspondre à la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil à l'étranger.
- A l'arrivée du candidat dans son laboratoire d'accueil, une attestation de présence signée du laboratoire d'accueil spécifiant la période de présence devra être envoyée à la Fondation ARC.
- Le montant du Prix sera défini en fonction de l'expérience du lauréat, des conditions de séjour et d'un éventuel maintien de salaire.
 - 30 000 € maximum pour une mobilité de 12 mois
 - 22 500 € maximum pour une mobilité de 9 mois
 - 15 000 € maximum pour une mobilité de 6 mois

Critères de sélection

La sélection des lauréats du prix est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilités.
- Le demandeur : formation et diplômes, publications (évalué en fonction du profil), motivation, plan de carrière et intégration de l'expérience au retour en France.
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, savoir-faire en cancérologie, plus-value du laboratoire d'accueil.
- Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la mobilité).

3. Sélection des projets

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à expertise par les Commissions Nationales Thématiques. Chaque demande est expertisée dans le respect de la charte de déontologie et de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

Les critères de sélection sont ceux définis pour chaque appel à projets.

Après expertise et classement par les Commissions Nationales Thématiques, les dossiers de Master et doctorats sont soumis au Conseil Scientifique.

Les Prix de mobilité internationale sont expertisés en Conseil Scientifique.

La liste finale des lauréats, validée par le Conseil Scientifique est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

4. Conditions d'application

Mise en place du financement

- Les aides en 2^{ème} année de master et les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs financeurs pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la Fondation ARC. Si le choix ne se porte pas sur la Fondation ARC, le financement est caduc et ne peut être reporté. Toute candidature ultérieure fera l'objet d'un dossier de candidature à constituer et à présenter de nouveau, suivant le calendrier fixé par la Fondation ARC.
- Pour les aides en 2^{ème} année de master et les aides doctorales l'organisme employeur devra être prioritairement l'université d'inscription ou de rattachement située en France.
- Le salaire brut et les cotisations patronales sont à la charge de la Fondation ARC par convention avec l'organisme employeur qui établit le contrat de travail. Il appartient au bénéficiaire du financement de vérifier auprès de son organisme employeur que son laboratoire d'accueil est compatible et peut y être rattaché. En cas de difficulté de mise en place du financement, la Fondation ARC ne pourra être tenue responsable si cette condition n'est pas remplie.
- Le Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale autorise les cofinancements obtenus dans le pays d'accueil. En revanche, ce prix n'est pas cumulable avec des financements d'autres organismes caritatifs français.

Changement de situation administrative ou/et de thématique

Tout changement de situation administrative ou de thématique intervenant pendant la période de financement devra être notifié à la Fondation ARC dans les meilleurs délais par email à l'adresse : suivi-ai@fondation-arc.org (exemple : recrutement par un organisme, abandon du projet...).

En cas d'obtention du diplôme de master ou du doctorat d'université pendant la durée du contrat, la poursuite de l'activité est autorisée dans le laboratoire jusqu'au terme du financement accordé, sauf démission pour un autre projet. Le candidat informera la direction scientifique de la date de soutenance du diplôme et la poursuite éventuelle dans le laboratoire, par email (suivi-ai@fondation-arc.org).

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, un rapport d'activité sera demandé par la Fondation ARC. Les publications et communications issues du projet devront être jointes à ce rapport.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°) »

Le « résumé grand public » est essentiel pour que le grand public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant les donateurs, les adhérents et le grand public en général.

5. Calendrier de l'appel à projets

	Session de Printemps 2018 (M2R, DOC, Mobilité)	Session d'Automne 2018 (Mobilité uniquement)
Ouverture de l'appel à projets	Mi-décembre 2017	Mi-Juillet 2018
Date limite de dépôt des dossiers	Mercredi 14 février 2018 à midi	Jeudi 13 Septembre 2018 à midi
Réunion du Conseil d'Administration	15 mai 2018	12 décembre 2018
Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC Notification par e-mail au candidat et son responsable scientifique (aux adresses e-mails indiquées dans le dossier de candidature).	Mi-mai 2018	Mi-décembre 2018
Mise en place des financements	4ème trimestre 2018	1er trimestre 2019

6. Modalités de soumission

Seul le dossier validé sur internet aura valeur de candidature (aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier). **Le dossier doit être rempli en ligne sur la page internet:**

<http://gap.recherche-cancer.net>

La composition du dossier est disponible en annexe de ce document.

Le dossier peut être présenté en anglais ou en français. *Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français.*

Le candidat peut modifier son dossier de candidature autant de fois qu'il le souhaite jusqu'à la date de clôture de la session. **Le dossier de candidature ne sera pas expertisé tant qu'il n'est pas validé par le candidat.**

A la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat par e-mail.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

Les mises à jour intervenant après la date de clôture peuvent être téléchargées sous forme d'ANNEXE² au dossier jusqu'à la date du Conseil d'Administration.

- L'évolution des publications (publications acceptées ou en révision favorable). Joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception.
- Un changement de situation administrative.

Pour les demandes en 3^{ème} année de thèse, joindre le rapport du comité de suivi de thèse en ANNEXE du dossier, si disponible.

Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale : joindre un plan de financement en ANNEXE du dossier

Pour toute information complémentaire :

ai@fondation-arc.org

² Il vous suffit d'aller dans votre espace puis « mes candidatures » et de cliquer sur le (+) jaune afin d'ajouter une ou plusieurs annexes. Les pièces jointes doivent être au format PDF et de taille inférieure à 3Mo.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net>

Le dossier peut être présenté en anglais (Seule la « fiche résumé grand public » doit impérativement être en français).

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces non compris

Certaines informations peuvent varier en fonction du type d'aide individuelle [M2R : Master / DOC : Doctorat / Prix Fondation ARC pour la mobilité Internationale]

Résumé dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche faisant l'objet la demande à la Fondation ARC (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.)* (1 200 caractères)
- Résumé du projet de recherche en cours (si différent du projet de recherche faisant l'objet de la demande à la Fondation ARC) (1 200 caractères)
- Mots clés [liste à saisir dans la page identification scientifique]

Porteur du projet

- Coordonnées du porteur de projet*
- Formation*
- Objectifs de carrière envisagés par le candidat [*Prix Fondation ARC pour la mobilité Internationale* : 3 000 caractères / M2R et DOC : 255 caractères]
- Curriculum vitae complet* (5 000 caractères)
- Liste des publications du candidat* (1 600 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé.
NB : Pour les publications en révision ou sous presse, joindre la copie de la lettre de l'éditeur et l'abstract correspondant. A défaut de publications, le candidat M2R ou DOC est autorisé à présenter les publications soumises ; dans ce cas, joindre l'abstract envoyé à l'éditeur et l'accusé de réception.
- Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5 Mo).
- Lettre de motivation du candidat exposant les raisons du choix du laboratoire d'accueil, le plan de carrière envisagé et l'intégration de l'expérience par la suite* (3 000 caractères)

Identification scientifique

- Classifications CSO⁽ⁱⁱ⁾ (Common Scientific Outline) associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*

Description du projet scientifique

- Description des travaux envisagés (hypothèses, méthodologie, résultats attendus, bibliographie), en mettant en évidence le contexte scientifique, les enjeux, la pertinence en cancérologie, l'aspect innovant et la faisabilité du projet, en se limitant strictement à la durée du financement demandé* (10 000 caractères).
- *Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué. (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo).*
- Échéancier précisant par semestre les étapes clés et les résultats attendus* (5 000 caractères)

Laboratoire

Laboratoire d'accueil (pour la réalisation du projet)

- Coordonnées*
- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)

- Bref curriculum vitae et liste des publications majeures au cours de 5 dernières années du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil* [M2R et DOC uniquement] (10 000 caractères)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années* (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé
- Organigramme succinct (sous forme de liste) du laboratoire permettant de situer l'environnement scientifique du candidat ; préciser noms et qualités (enseignants-chercheurs, etc.)* (5 000 caractères)
- Liste des autres candidatures déposées par l'équipe ou le laboratoire auprès de la Fondation (*nom, prénom, type d'aide demandée et intitulé du projet de recherche, en distinguant ceux qui rejoignent l'équipe et ceux qui la quittent*) (5 000 caractères)

Laboratoire d'origine (précédent laboratoire avant de débiter le projet) [Partie obligatoire uniquement pour le Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale]

- Coordonnées*
- Responsable de l'encadrement du candidat dans le laboratoire*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du directeur du laboratoire)
- Liste des publications majeures de l'équipe du laboratoire d'accueil au cours des 5 dernières années* (10 000 caractères). En chronologie inverse ; au format Medline⁽ⁱ⁾ ; nom du candidat souligné ; titre développé

Financement

- Durée de financement demandée*
- Date souhaitée de prise d'effet* (voir conditions générales selon le type d'aide demandé)
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds* [sauf Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale]
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
- Ressources financières avant la période de prise en charge demandée à la Fondation ARC (financements perçus par le candidat au cours des 3 dernières années)*

Pièces jointes (*les fichiers doivent être au format pdf d'une taille inférieure à 3 Mo*)

- Lettre d'acceptation motivée du directeur du laboratoire d'accueil signée par le directeur du laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil signée par le responsable direct du candidat dans le laboratoire d'accueil*
- Lettre de recommandation du directeur et/ou responsable d'encadrement du laboratoire d'origine signée par le directeur et/ou responsable d'encadrement [Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale uniquement]*
- **Pour les demandes de 3^{ème} année de thèse, joindre le rapport du comité de suivi de thèse s'il est disponible, sous forme d'ANNEXE après validation du dossier de candidature**
- **Pour les demandes de Prix Fondation ARC pour la mobilité internationale : Un plan de financement de la mobilité sera joint sous forme d'ANNEXE après validation du dossier de candidature.**

Rapport d'activité (si le porteur a déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC)

- Type de financement* : montant, date et durée
- Titre du projet en français * (500 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)
- Liste des publications* (2 000 caractères)
Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.
- Autres communications liées au projet financé* (500 caractères)
- Commentaires (500 caractères)

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)

- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

Validation du dossier

Validation finale du dossier

Attention : La candidature ne sera pas enregistrée tant que le dossier n'est pas validé par le candidat.

Le candidat peut modifier son dossier de candidature jusqu'à la date de clôture de la session.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié. Toute mise à jour intervenant après la date de clôture peut être téléchargée jusqu'à la date du Conseil d'Administration (publications acceptées ou en révision favorable, changement de situation administrative etc.)

***saisie obligatoire**

ⁱ *Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline. Pour Pubmed il s'agit du format «summary» (tous les auteurs, titre, journal, année, volume, pages).*

ⁱⁱ *Pour plus d'informations sur la classification CSO voir <https://www.icrpartnership.org/CSO.cfm>*